

MACSF prévoyance

***RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE***

Madame, Monsieur, Cher(e) Sociétaire,

Conformément à l'article 18 de nos Statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration sur les opérations réalisées par MACSF prévoyance au cours de l'exercice 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux de l'exercice 2025 ainsi que l'annexe qui en fait partie intégrante.

EXPOSÉ SUCCINCT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Compte de Résultat

a) Compte technique de MACSF prévoyance

Le **chiffre d'affaires** brut de réassurance est de 42,6 millions d'euros en 2025 contre 42,8 millions d'euros en 2024, en baisse de 0,55 %.

Les **primes nettes de réassurance** s'élèvent à 18 millions d'euros en 2025 contre 17,8 millions d'euros en 2024.

Les **produits de placements** nets de charges totalisent 9,3 millions d'euros en 2025 contre 7,5 millions d'euros en 2024.

Le taux de rendement des actifs est de 2,44 % en 2025, contre 2,03 % en 2024.

Les produits des placements transférés au résultat non technique sont de 6,4 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros en 2024.

Les **charges de sinistres** brutes de réassurance sont de 14,5 millions d'euros en 2025 avec une prise en charge par les réassureurs de 8 millions d'euros, soit une charge nette de 6,5 millions d'euros. En 2024, la charge brute de sinistres était de 15,5 millions d'euros, la prise en charge par les réassureurs de 7,9 millions d'euros, soit une charge nette de 7,6 millions d'euros.

Les **charges des provisions d'assurance vie** et autres provisions techniques représentent un produit net de 4,1 millions d'euros sur 2025. En 2024 la variation des provisions était un produit net de réassurance de 6,1 millions d'euros.

La **participation aux résultats** au bénéfice des assurés a été dotée cette année pour 6 millions d'euros contre 6,4 millions d'euros en 2024. De plus, la mutuelle a reçu des réassureurs une participation aux résultats de 9,9 millions d'euros cet exercice contre 10,4 millions l'année précédente.

Les **frais d'acquisition et d'administration** hors commissions reçues des réassureurs sont de 10,7 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2024. Les commissions reçues des réassureurs s'élèvent à 6,1 millions d'euros en 2025, sensiblement identiques à celles perçues en 2024.

Le solde des cessions et rétrocessions a représenté une charge nette de 560 milliers d'euros contre 773 milliers d'euros en 2024.

Le **résultat technique de l'assurance** fait ressortir un bénéfice de 17,8 millions d'euros contre 18,5 millions d'euros pour 2024.

b) Compte non technique de MACSF prévoyance

Ce compte comprend notamment la part de produits financiers transférés de 6,4 millions d'euros rémunérant les fonds propres, ainsi que le montant de l'impôt pour un montant de 7,7 millions d'euros.

Compte tenu de l'application de la **contribution exceptionnelle des grandes entreprises**, le taux effectif de 2025 est de 36,13 % pour le groupe MACSF. Ce taux a été appliqué à l'ensemble des affiliées à l'intégration fiscale.

Le **résultat net de l'exercice** s'élève à 13 870 035 euros en 2025, contre 14 929 052 euros en 2024.

Notre Assemblée Générale aura à se prononcer sur l'affectation de cette somme à différents postes de fonds propres de la société.

Bilan

À l'actif, les **placements** s'élèvent à 383 millions d'euros en 2025, contre 365 millions d'euros en 2024.

En ajoutant les créances, les comptes de régularisation actif et les autres postes débiteurs, le **total de l'actif** est de 401,6 millions d'euros ; il s'élevait à 383,3 millions d'euros en 2024.

Au passif, le montant des **fonds propres** s'élève à 257,6 millions d'euros contre 243,7 millions d'euros en 2024. Il comprend le résultat de l'exercice en attente d'affectation pour 13,9 millions d'euros en 2025.

Les **provisions techniques brutes** s'élèvent à 114,8 millions d'euros, en baisse par rapport à 2024 (122,1 millions d'euros).

Les dettes pour dépôts reçus des réassureurs s'élèvent à 1,6 million d'euros.

Le poste **autres dettes** s'élève à 26,8 millions d'euros contre 15 millions au 31 décembre 2024.

Evènement significatif de la période

MACSF prévoyance a poursuivi le développement de ses activités en lien avec le plan stratégique du groupe MACSF.

En 2025, la MACSF prévoyance est restée pleinement mobilisée aux côtés de professionnels de santé pour les accompagner et les soutenir dans leurs activités.

La contribution exceptionnelle des grandes entreprises porte le taux d'impôt sur les sociétés à 36,13%, le groupe MACSF dépassant les 3 milliards de chiffre d'affaires. Cela génère une charge fiscale additionnelle conséquente.

* * *

ACTUALITÉ TECHNIQUE 2025

<i>Évolution du portefeuille Assurances de personnes</i>	2025	Variation 2025/ 2024
- Plans de Prévoyance	113 220	+ 6,49 %
- Groupe Décès (DCP)	91 401	+ 2,44 %
- Autres (Grandes branches)	934	- 5,08 %
TOTAL	205 555	+ 4,60 %

Au 31.12.2025, le nombre de contrats en cours s'élève à 205 555, soit une progression de 4,6 % par rapport à 2024.

<i>Évolution des affaires nouvelles et du solde de production en Assurances de Personnes</i>	Affaires nouvelles	Solde de production
- Plans de Prévoyance	16 488	6 884
- Groupe Décès	11 174	2 189
TOTAL	27 662	9 073

Au 31.12.2025, le nombre d'affaires nouvelles s'élève à 27 662 contre 24 918 en 2024.

L'évolution des portefeuilles se présente ainsi :

- Les affaires nouvelles de l'Assurance Emprunteur connaissent une progression de 634 contrats et affichent une production supérieure à 10 000 adhésions pour un encours de 92 000 contrats à fin 2025.
- Les nombre de plans de Prévoyance dépasse les 113 000 contrats. Le produit a confirmé sa robustesse tout au long de l'exercice.

Au 31.12.2025, la charge des prestations a évolué de la façon suivante (en milliers d'euros) :

	2025	2024	Variation 2025 / 2024
- Décès	13 027	14 140	-8 %

Les évolutions contractuelles des produits Prévoyance :

Au 1^{er} janvier 2026, les évolutions contractuelles générales suivantes ont été prévues :

- Déduction du montant de l'IJPL du montant de l'indemnité mensuelle de revenu versé en cas de mi-temps thérapeutique (plans globaux)
- Prise en charge de la nouvelle perte de revenus des Congés Maladie Ordinaire au sein du plan de prévoyance P18 dès lors que la Sécurité Sociale ou le régime statutaire interviennent et après application d'une franchise de 14 jours en cas de maladie
- Simplification de la formulation de la rédaction relative à l'exonération du paiement de cotisation
- Assistance : Afin de faciliter la vie quotidienne du sociétaire en cas d'hospitalisation, le délai d'utilisation des garanties d'assistance est allongé et passe de 30 à 60 jours sans modification du nombre d'heures alloué
- Révision de la clause de recours en cas de tierce expertise pour l'adapter à la réalité du processus
- Mise à jour de la clause de Protection des données personnelles

Les évolutions tarifaires des garanties Vie Prévoyance

Le tarif des garanties décès des plans classiques, globaux et Nouvelle offre prévoyance n'est pas modifié au 1^{er} janvier 2026.

PARTICIPATION DES ASSURÉS AUX BÉNÉFICES

La participation des assurés aux résultats correspond à l'attribution d'un montant calculé conformément aux conditions générales des contrats.

Ce montant qui ne doit pas être inférieur à un seuil défini aux articles A.132-10 et suivants du Code des assurances correspond, pour l'essentiel, à la somme de 90 % des bénéfices techniques et de 85 % du produit net des placements des catégories concernées.

En 2025, la charge de participation aux résultats supportée par MACSF prévoyance s'élève à 6 millions d'euros.

Les montants inscrits à cette provision sont affectés aux contrats au cours des huit années suivantes celle au titre de laquelle ils ont été portés en provision.

En 2025, il a été distribué 7,6 millions d'euros de participation aux assurés. En 2024, il avait été distribué 2,9 millions d'euros.

En fin d'exercice, le montant de la provision pour participation aux bénéfices s'élève à 29,8 millions d'euros contre 31,4 millions d'euros en 2024.

* * *

ENVIRONNEMENT FINANCIER

Résumé macroéconomique et financier de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par un environnement économique et financier particulièrement instable, dans le sillage du retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Entre tensions géopolitiques, guerre commerciale, politiques monétaires divergentes des banques centrales et forte volatilité des marchés, l'année a davantage ressemblé à un « grand huit » qu'à un long fleuve tranquille. Dès le printemps, l'annonce spectaculaire du « Liberation Day » et la hausse massive des droits de douane américains ont provoqué un choc sur les marchés mondiaux, ravivant les craintes autour de la guerre commerciale, notamment avec la Chine. À ces tensions se sont ajoutés plusieurs foyers géopolitiques majeurs : conflit

israélo-iranien, guerre en Ukraine, et blocus américain contre le Venezuela. Au final, l'économie mondiale et les marchés financiers ont surpris par leur capacité d'absorption des chocs.

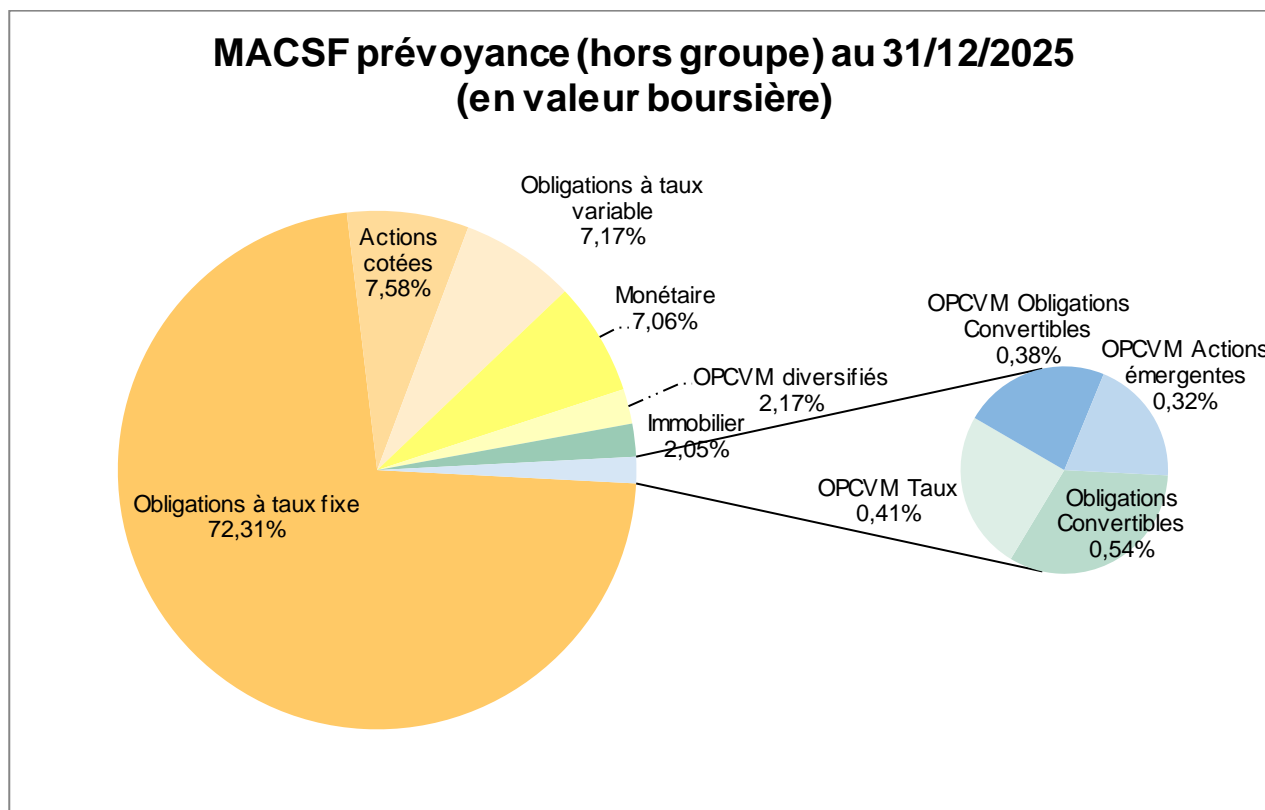
Aux Etats-Unis, la présidence Trump a été marquée par des décisions controversées, comme le plan DOGE de réduction drastique des dépenses publiques, des attaques répétées contre la Réserve fédérale et un nouveau record de shutdown budgétaire. Mais, l'économie américaine a résisté. Si, le marché du travail a faibli, les dépenses en IA ont poursuivi leur expansion et maintenu l'économie. Les taux à long terme ont fluctué entre 4 % et 4,5 % pris entre la baisse des taux de la Fed d'un côté de 75pb en 2025 et le maintien d'un large déficit budgétaire de l'autre à plus de 6 % du PIB.

Les pays européens ont bien été chahutés aussi en 2025 par tous ces événements mais ont bien résisté. Au final, la croissance a été correcte autour de 1 % avec une forte disparité entre les pays. Même constat pour l'inflation qui reste autour de la cible de la BCE à 2 %. Dans cet environnement, la BCE a continué d'assouplir sa politique monétaire tout au long de l'année.

La France a surtout connu une forte instabilité politique, avec une succession rapide de Premiers ministres et une dégradation de sa note souveraine par Fitch et S&P, sur fond de difficultés budgétaires persistantes.

Malgré ce contexte incertain, les marchés actions ont affiché de solides performances en 2025, avec des hausses à deux chiffres sur la plupart des grandes places mondiales. Les bourses américaines ont connu des hausses de 20,4 % pour le Nasdaq et 16,4 % pour le S&P 500. En Europe, les performances des principaux indices boursiers ont été exceptionnelles avec + 49,3 % pour l'IBEX 35 (Espagne) et + 31,5 % pour le FTSE MIB (Italie). La France fait moins bien avec une hausse de seulement 10,4 % sur l'année. L'or a aussi connu une envolée spectaculaire à plus de 4 700 l'once en 2025 et en ce début d'année 2026.

Au 31 décembre 2025, les placements se répartissent comme suit :



Toujours majoritairement investi en obligations, le portefeuille a vu sa durée augmentée à plus de 5 ans en profitant des niveaux de taux élevés. Les investissements ont porté, cette année, principalement sur les taux fixes des emprunts d'États ou garantis par les États. La diversification s'est faite avec les corporates financières et non financières. Dans l'environnement économique et financier compliqué de 2025, la note moyenne du portefeuille a toutefois augmenté de A- à A, malgré la dégradation de la note de l'État français et des entités liées à l'État. En 2025, la performance financière du portefeuille obligataire est encore bonne à + 2,67 %, supérieure à l'indice de référence + 1,83 %, encore expliquée par la

bonne performance des obligations crédit financière et non financière (Source Reporting financier CACEIS). Le taux de rendement comptable de la classe d'actif obligataire, hors obligations convertibles, est de 2,86 % en 2025 contre 2,58 % en 2024 avec la hausse des taux.

Cette année encore, sur les actions cotées, ont été réalisées des plus-values tout au long de l'année, contribuant très significativement au rendement de l'actif. Le rendement comptable des actions est de 7,75 % dont 1,927 million de plus-values réalisées pour un indice CAC 40 en hausse sur l'année 2025 à +10,40 %. Le montant de la dotation à la provision pour dépréciation durable sur les actions cotées est très faible et s'élève à 141 528 euros. Pour cette classe d'actifs, les actions cotées, la performance financière est de 10,45 %, en ligne avec l'indice de référence.

Les obligations convertibles présentent des performances comptables décevantes à + 0,99 % en 2025 contre + 3,68 % en 2024. La performance financière est toutefois positive à + 9,15 % sur l'année, inférieure à celle de l'indice de référence à + 21,69 %, l'indice comportant de nombreuses lignes remboursables en actions avec un parcours spectaculaire en 2025. Notre performance reste en ligne avec les bons OPCVM d'obligations convertibles européennes.

Tout au long de l'année 2025, Le groupe MACSF a œuvré dans le respect des engagements extra-financiers ESG du groupe. Les engagements ont été tenus à savoir :

- Détenir 25 % d'investissements responsables au sein de la poche obligataire dont au moins 80 % en obligations vertes. Les investissements responsables contribuent positivement à la réalisation d'au moins un des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



- Investir la totalité de la trésorerie dans des fonds classés article 8 (la communication du produit intègre des caractéristiques environnementales et sociales) ou article 9 (le produit a un objectif d'investissement durable) du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

Les deux engagements ont été tenus sur l'année 2025.

Aucun investissement sur les émetteurs présents dans la liste d'exclusion n'a été fait sur 2025. Après la mise en place d'une politique sur les hydrocarbures non conventionnels (charbon, pétrole et gaz), le Groupe MACSF s'est aussi positionné sur le sujet des armes non conventionnelles.

L'année 2026 sera également marquée par un changement de Président à la FED, des élections de mi-mandat américaines et d'innombrables incertitudes géopolitiques. Dans cette perspective, prudence, diversification et stratégies flexibles restent au cœur des recommandations de notre gestion.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTÉRIEUREMENT À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 28 février 2026, l'intervention militaire des États-Unis et d'Israël contre l'Iran, a surpris par son ampleur et son intensité.

Toutefois, cet événement postérieur à la clôture est sans incidence sur les comptes de l'exercice 2025.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT (Article 39-4 du C.G.I.)

Pour nous conformer aux dispositions légales, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2025 notre mutuelle n'a pas engagé des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

ACTIVITÉ DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

MACSF RÉ S.A.

Le capital de MACSF Ré se répartit comme suit :

- MACSF assurances : 60 %
- MACSF prévoyance : 40 %

MACSF RÉ S.A. réassure la société au titre des traités ci-après :

- XS par tête en Assurances de Personnes,
- XS pandémie,
- XS par évènement en Assurances de Personnes.

Son chiffre d'affaires s'établit à 47 millions d'euros en 2025 contre 47,4 millions d'euros en 2024.

MACSF Libéa

Le capital de MACSF Libéa se répartit comme suit :

- MACSF assurances : 75 %
- MACSF prévoyance : 25 %

Son chiffre d'affaires s'élève à 29,4 millions d'euros en 2025 contre 25,8 millions d'euros en 2024.

Le résultat net comptable de la société MACSF Libéa est un bénéfice de 1,9 million d'euros au 31 décembre 2025, contre un bénéfice de 1,4 million d'euros en 2024.

MACSF épargne retraite

Le capital de MACSF épargne retraite se répartit comme suit :

- MACSF assurances : 45,52 %
- MACSF prévoyance : 54,48 %

Son chiffre d'affaires s'élève à 2 459 millions d'euros en 2025 contre 2 140,2 millions d'euros en 2024.

Le résultat net comptable de la société MACSF épargne retraite est de 179,8 millions d'euros au 31 décembre 2025 à comparer à 211,2 millions d'euros au 31 décembre 2024.

* * *

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles L 441-14 et D 441-6 du Code de commerce, nous devons vous communiquer les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Les délais de paiement des créances clients et dettes fournisseurs liées aux opérations des contrats d'assurance ne sont pas présentés dans le rapport de gestion en application de la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

FOURNISSEURS :

Les dettes fournisseurs hors activité d'assurance sont soldées au 31 décembre 2025 comme sur l'exercice précédent.

CLIENTS :

Il n'y a pas de créances clients hors activité assurance.

* * *

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.